



Ligue du Centre

Tout candidat à l'examen grade Dan (Shodan à Yondan) doit satisfaire aux conditions suivantes :

1. Avoir suivi au moins trois stages dans les douze mois précédant la date limite d'inscription :
 - Sont validant les stages organisés par les instances fédérales (nationales, régionales ou départementales) de l'une ou l'autre des fédérations constitutives de l'U.F.A.
 - Les stages départementaux doivent figurer au calendrier officiel de la Ligue dont ils dépendent. Sur les trois stages exigés, un seul stage départemental pourra être retenu.
2. Satisfaire aux conditions de temps de pratique (timbres de licence faisant foi):
 - Shodan : titulaire du grade 1er Kyu depuis un an révolu à la date de présentation, il est demandé de plus, de justifier de trois timbres de licence dont celui de l'année en cours.
 - Nidan : titulaire du grade de Shodan depuis **2 ans** révolus à la date de présentation
 - Sandan : titulaire du grade de Nidan depuis **3 ans** révolus à la date de présentation
 - Yondan : titulaire du grade de sandan depuis **4 ans** révolus à la date de présentation
3. Satisfaire aux conditions d'âge minimum :
 - Shodan : 16 ans révolus à la date de présentation
 - Nidan : 18 ans révolus à la date de présentation
 - Sandan : 21 ans révolus à la date de présentation
 - Yondan : 25 ans révolus à la date de présentation
4. **Pour les grades Shodan/Nidan :**
 - Envoyer par courrier non recommandé le dossier de candidature complet pour une réception **deux mois** (date à date) **avant** la date de présentation.
 - **Le dossier est à adresser à la ligue du centre F.F.A.B. :**

Ligue du Centre F.F.A.B
60 rue Saint Michel
45470 Loury
5. **Pour les grades Sandan/Yondan :**
 - Envoyer par courrier non recommandé le dossier de candidature complet pour une réception **trois mois** (date à date) **avant** la date de présentation
 - **Le dossier est à adresser à la fédération F.F.A.B. :**

F.F.A.B
Les allées
83149 Bras



Ligue du Centre

Le dossier doit comporter **impérativement** les éléments suivants :

Pour les grades Shodan/Nidan :

1. La fiche d'inscription au grade dan remplie et signée
 - De vous-même
 - De votre professeur
 - Du président de la ligue du centre (cette signature sera obtenue après réception de votre dossier)
2. Les photocopies des pages du passeport :
 - de garde (photo et adresse exacte)
 - des grades (kyu/dan)
 - des stages durant l'année
 - des licences
 - du certificat médical datant de moins d'un an
3. **1 chèque de 30 € à l'ordre de la Ligue du Centre F.F.A.B. (somme non remboursable)**

Attention, vous devrez fournir votre passeport le jour de l'examen.

Pour les grades Sandan/Yondan :

1. La fiche d'inscription au grade dan remplie et signée
 - De vous-même
 - De votre professeur
 - **Du président de la ligue du centre.** Cette signature peut être obtenue lors des stages dans la Ligue. Vous pouvez aussi, en prenant en compte les délais postaux et de disponibilité du président, lui envoyer le dossier complet en y joignant une enveloppe suffisamment affranchie lui permettant de faire suivre au siège de la FFAB après signature.
2. Les photocopies des pages du passeport :
 - de garde (photo et adresse exacte)
 - des grades (kyu/dan)
 - des stages durant l'année
 - des licences
 - du certificat médical datant de moins d'un an
3. **1 chèque de 60 € à l'ordre de la F.F.A.B. (somme non remboursable)**

Attention, vous devrez fournir votre passeport le jour de l'examen.

Attention tout dossier incomplet est refusé.

N'attendez pas la dernière minute.